

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Madame LE CLOIREC, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame LEJEUNE, Greffière

09 heures 30

02)	DOSSIER N° 2302073	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande le remboursement de la somme de 106 415,67 euros au titre de ses débours avec les intérêts et le versement de la somme de 1 162 euros au titre de l'indemnité forfaitaire de gestion.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ARTOIS Madame X Monsieur X	Maître DE BERNY Benoit (Cour) Maître BERNARD-PUECH Danièle Maître BERNARD-PUECH Danièle
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	CABINET SELURL CHIFFERT AARPI JASPER AVOCATS (Cour)
03)	DOSSIER N° 2310251	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'indemnisation des préjudices subis suite à un aléa thérapeutique.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître PATERNOSTER Julie
Défendeur	OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	UGGC AVOCATS (Cour)

Arrêté le 22/06/2026
Le président du tribunal